



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général du Gouvernement**

n° 6393/SG

Paris, le **06 MARS 2023**

**LA PREMIERE MINISTRE**

**À**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,  
MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES DÉLÉGUÉS,  
MESDAMES ET MONSIEUR LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT**

**Objet :** Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises :

**LE DIMANCHE 19 MARS 2023**

à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour la Première ministre et par délégation  
La secrétaire générale du Gouvernement

Claire LANDAIS